

La Soka Gakkai, un groupe bouddhiste comme les autres ?

■ Dans *Le Monde des Religions* n° 49 (septembre-octobre 2011), l'article sur la Soka Gakkai, qui peut sembler objectif, présente sous un jour très positif cette secte, ce qui laisse au lecteur l'impression qu'il s'agit d'un groupe bouddhiste comme les autres, avec les mêmes valeurs de paix, de sérénité, de compassion, avec des représentations proches du bouddhisme tibétain. Pourtant, il en est tout autrement. D'une part, les adeptes de Nichiren ont le plus profond mépris pour le bouddhisme tibétain, d'autre part, leur organisation n'a rien à voir avec celle du dalaï-lama (hiérarchisation de type militaire, chef de file milliardaire, accointances politiques mafieuses au Japon, cérémonies internationales pour récompenser les « petits chefs » efficaces de chaque pays...).

Je n'ai jamais appartenu à la Soka Gakkai, mais j'ai habité dans un village d'Île-de-France où la Soka Gakkai possède le plus beau château (un parmi tant d'autres) et j'ai rencontré dans le cadre de mon travail des personnes appartenant à la secte, qui ont essayé de m'enrégimenter. Or par le titre, les intertitres, le contenu, la bibliographie de l'article, vous occulterez tous ces éléments. Cette façon de faire me rappelle l'idéologie et les pratiques des adeptes de la Soka Gakkai. Votre comité de rédaction s'est-il fait berner ? À moins que l'un d'entre eux fasse partie de la Soka Gakkai ? Ses capacités d'infiltration sont très ingénieuses...

Dominique Beudez, internaute

En tant qu'auteur de cet article sur la Soka Gakkai, je précise d'abord que je n'ai aucun lien avec ce courant bouddhiste, ni avec aucun autre d'ailleurs. Ensuite, concernant les biens de la Soka Gakkai auxquels vous faites allusion, ils ne confirment ni n'infirmement quoi que ce soit concernant de potentielles dérives sectaires, pas plus que les biens de l'Église catholique ou de n'importe quel courant religieux sont une preuve d'un quelconque endoctrinement. Enfin, l'organisme chargé par l'État français de la lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), parfaitement objectif, confirme que la Soka Gakkai ne pose, en France, absolument aucun problème. L'article ne fait donc que refléter cet état de fait.

Matthieu Mégevand